Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 29 (1992)

Heft: 1072

Rubrik: Politique économique extérieure

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Lamunière qui a remarqué, face aux journalistes romands, que ces deux titres ont franchi de nouvelles frontières, le *NQ* parce qu'il collabore avec de nombreux journaux dont il reprend des articles et l'autre parce qu'il s'est consacré exclusivement à la publication en renonçant à l'exploitation d'une imprimerie.

Le «Journal de Genève et Gazette de Lausanne» rajeunit

En matière de diffusion, les chiffres indiquent pour le NQ une diffusion plus importante à Genève et à Lausanne que dans le reste de la Suisse romande. Tandis que pour Le Journal de Genève et Gazette de Lausanne une forte perte de tirage avait été enregistrée au début de 1991, mais elle a été compensée depuis le lancement de la nouvelle formule. Un changement du lectorat est constaté dans le canton de Vaud avec une importante diminution du nombre de lecteurs âgés en ville de Lausanne. Les nouveaux abonnés sont plus jeunes et proviennent en grande partie des villes moyennes de l'arc lémanique (Nyon, Rolle, Morges, Vevey/Montreux).

Les nouvelles mesures pour équilibrer les comptes du journal coïncident, par exemple, avec des pourparlers de tous les éditeurs romands pour collaborer en matière de distribution.

Le contrat entre *Le Journal de Genève et Gazette de Lausanne* et la régie publicitaire ASSA ne sera pas automatiquement renouvelé et trois solutions sont envisagées: maintien, choix d'une autre régie (Publicitas ?) ou régie propre. Le contrat actuel arrive à échéance à fin 1993.

La hantise de la fusion

Un fantôme semble, selon Werbe Woche, hanter la mémoire des responsables romands, celui du quotidien Basler Nachrichten sacrifié à la fusionnite, ce qui, quinze ans plus tard, est encore considéré comme une erreur. La NZZ en a partiellement profité, mais il n'y a pas de NZZ en Suisse romande. Des rumeurs font par ailleurs état d'une possible reprise du Journal de Genève et Gazette de Lausanne par Edipresse.

Quant à Publicitas, si important pour le financement de la presse par la publicité, il offre un assortiment de cinq paquets publicitaires aux clients étrangers sous les noms bien helvétiques de *Swiss Cities, Swiss Business, Swiss Region* 1, 2 et 3. On y trouve des journaux qui ne sont pas affermés à l'entreprise mère du projet.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE

Les Sages libéraux

(yj) Avec une belle régularité, le Conseil fédéral adresse au Parlement vers le 10-15 janvier, son *Rapport annuel sur la politique économique extérieure*. Tout aussi régulièrement, les Chambres en prennent acte, lors des sessions de printemps et d'été, après le plus souvent une très brève discussion, dans une ambiance de politesse distraite. Morne routine pour un texte qui mériterait un examen plus attentif. Mais, cette année, le rapport fournit trop évidemment de quoi nourrir le débat pour que celui-ci n'ait pas lieu.

Au lieu de commencer comme d'habitude par une sage description de la situation économique mondiale, il ouvre sur neuf pages bien tassées de «réflexions sur les conditions-cadres de l'économie suisse». Neuf pages inspirées par un libéralisme pur et assez dur, comme on l'aime au BAWI, cet Office fédéral pour les affaires économiques extérieures dont les cadres s'échangent volontiers avec les membres du secrétariat du Vorort.

Le tout commence par un rappel de «l'âge d'or» vécu par notre pays depuis la fin de la Seconde guerre mondiale et des premiers avertissements donnés voici deux ans, dans le rapport pour 1989: les avantages relatifs de l'économie suisse sont en voie de disparition. Et puis, soudain, la constatation, apparemment plus douloureuse à leurs propres yeux pour l'orgueil de nos négociateurs commerciaux que pour les êtres humains concernés : «La Suisse n'est plus "le pays le plus riche du monde". Certes, son revenu par habitant reste en valeur nominale le plus élevé de tous les pays de l'OCDE, mais le pouvoir d'achat y est inférieur à celui de plusieurs de ces pays». Un constat qui sonne comme une «alarme grand échelon», à l'heure des cinq cent mille pauvres recensés en terre helvétique et des médailles loupées à Albert-

Mais les auteurs du rapport 1991, qui n'ont pas hésité à forcer un peu la note dans l'espoir sans doute d'être pour une fois entendus, ne s'en tiennent pas au diagnostic. Ils donnent la cause du déclin, que la droite dénonce volontiers, comme si les chefs d'entreprise proches d'elle ne l'organisaient pas par leurs décisions stratégiques : «Il est inquiétant de constater que des entreprises suisses toujours plus nombreuses transfèrent à

l'étranger non seulement leur production, mais encore leurs laboratoires de recherche et de développement et que, parallèlement, les entreprises étrangères boudent la Suisse». En vue d'inverser ce mouvement fatal, et pour autant que «des capacités novatrices irrémédiablement perdues» se laissent récupérer, il faut évidemment, selon les auteurs, c'est-à-dire selon le Conseil fédéral, repenser en profondeur les conditions-cadres de notre économie suisse.

Et c'est là que le libéralisme se donne à plein: à bas «les structures cartellaires de notre marché intérieur, qui rappellent dans bien des cas l'ancien système des corporations»; vive l'abolition des normes protectionnistes et coûteuses; sus à la politique industrielle inavouée menée par le biais des subventions et des adjudications publiques; dénoncée, la politique agricole, «un bon exemple des coûts que peut entraîner l'interventionnisme» (7 milliards par an à la charge des consommateurs et des contribuables). Pour couronner le tout, le rapport fait le procès des groupes de pression qui défendent si bien les intérêts catégoriels de telle branche ou organisation qui «l'emportent souvent au détriment de groupements moins bien organisés de contribuables ou de consommateurs, mais aussi au détriment d'autres secteurs économiaues».

Sombre avenir

Les remèdes préconisés, on les devine sans peine: politique de la concurrence, libéralisation/déréglementation, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, de la santé, des transports et des télécommunications, simplification des procédures administratives, redimensionnement des tâches publiques et réforme des finances fédérales dans le sens d'une fiscalité moderne et eurocompatible.

Il s'agit pour les responsables de la politique économique, dans les prochaines années, de rétablir la «compétitivité à l'extérieur par le biais d'une concurrence accrue à l'intérieur». Difficile programme pour ceux qui devraient le décider et l'appliquer; plus difficile encore pour les victimes désignées de ces coups durs que les technocrates appellent ajustements structurels et redimensionnements. L'avenir est sombre pour les cartels - patronaux et syndicaux.